

Élection présidentielle de 2027 : l'Avere-France dévoile ses propositions pour électrifier la mobilité

Paris, le 1^{er} octobre 2026

A l'occasion du Mondial de l'Auto 2026 et dans un contexte de crise des carburants sans précédent, l'Avere-France publie « [Électrifions la mobilité](#) » et dresse le bilan de l'électrification depuis 2022.

Avec cette dernière publication, l'Avere-France formule des propositions pour faire de l'électrification un levier concret au service du pouvoir d'achat, de la réindustrialisation et de la souveraineté énergétique de la France.

Depuis le début du quinquennat, la mobilité électrique a changé d'échelle. Entre mai 2022 et août 2026, le parc de véhicules 100 % électriques en circulation est passé de 588 826 à 2 002 830 unités, tandis que le réseau de recharge ouvert au public a plus que triplé, passant de 60 040 points fin avril 2022 à 200 926 au 31 août 2026.

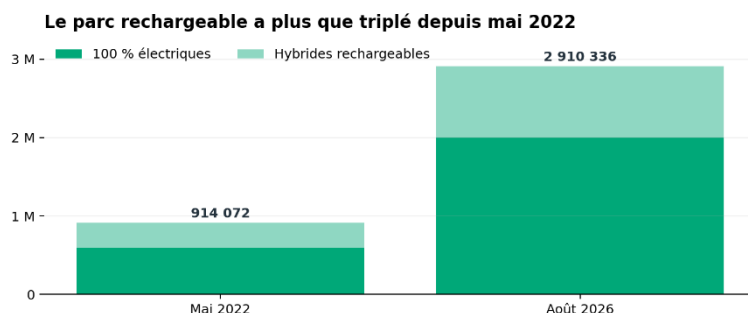
« Nous avons vu en quelques années la mobilité électrique passer d'un marché encore émergent à une réalité pour des milliers d'entreprises et des millions de Français. Il faut faire en sorte que cette transition bénéficie au plus grand nombre. C'est le sens des propositions que nous portons aujourd'hui pour le prochain quinquennat. »

Clément Molizon, délégué général de l'Avere-France

2022 - 2026 : la mobilité électrique change d'échelle

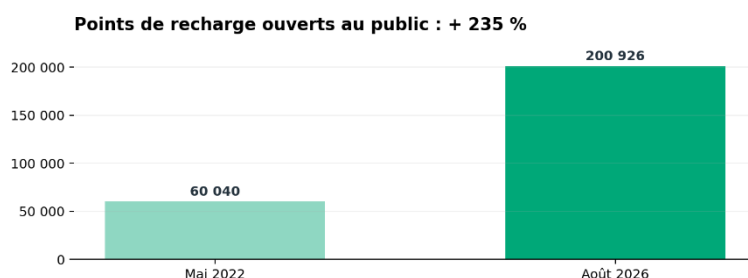
Depuis l'automne 2025, le marché électrique connaît une séquence de records exceptionnels. Un an après un été 2025 plus timide, août 2026 marque un saut spectaculaire : 45 143 véhicules électriques et hybrides rechargeables ont été immatriculés, soit + 76,9 % sur un an selon le baromètre d'août 2026. Les seuls modèles 100 % électriques atteignent 38 917 immatriculations (+ 101,4 %).

En un peu plus de quatre ans, le parc électrifié rechargeable a été multiplié par 3,2. La progression est très forte pour le 100 % électrique avec une hausse d'environ 240 %.



Sources : Avere-France / AAA Data / PFA, baromètres de mai 2022 et août 2026.

La recharge a suivi le même mouvement. Le cap des 200 000 points ouverts au public a été franchi au cours de l'été 2026. Le réseau a ainsi plus que triplé depuis le printemps 2022. Il affiche en août 2026 un taux de disponibilité technique de 89 % et un taux d'accès immédiat des stations de 94 %.



Sources : ministère de la Transition écologique / Avere-France / Gireve, données arrêtées aux 30 avril 2022 et 31 août 2026.

Les propositions de l'Avere-France pour le prochain quinquennat

Rendre la mobilité électrique accessible et protéger le pouvoir d'achat

- Définir pour toute la durée du quinquennat une trajectoire lisible de soutien à l'acquisition, incluant un bonus pour les véhicules électriques d'occasion et le retour d'une prime à la conversion.
- Orienter la fiscalité des véhicules d'entreprise vers le 100 % électrique et accompagner les TPE-PME dans le passage aux utilitaires électriques.
- Développer la gratuité ou la réduction du stationnement et mieux faire connaître les économies permises par le pilotage de la recharge.

Faire de l'électrification un projet industriel européen

- Conditionner les financements industriels à la création de valeur et de technologies sur le sol européen.
- Créer un fonds dédié aux technologies stratégiques : batteries, électronique de puissance, logiciels, recharge intelligente et recyclage.
- Lancer un Pacte national et un programme de formation pour faire de la France un leader européen de la mobilité électrique.

Renforcer la souveraineté énergétique et tenir le cap climatique

- Aligner la fiscalité de l'électricité sur celle du gaz naturel et poursuivre le renforcement de la production bas-carbone ainsi que la modernisation des réseaux.
- Préserver les échéances nationales et européennes relatives à la mobilité zéro émission et organiser la sortie progressive du soutien public aux carburants alternatifs routiers d'ici 2040.

Garantir un droit à la recharge partout

- Lancer un Plan Recharge 2035 ciblant les zones moins couvertes, l'habitat collectif et les véhicules lourds, avec des engagements de délai et de qualité de service.
- Équiper 100 % des immeubles collectifs d'une solution de recharge d'ici 2035 et garantir la très haute puissance aux transports longue distance.
- Reconnaître les stations de recharge comme infrastructures stratégiques nationales pour accélérer permis et raccordements.

Le document complet « Électrifions la mobilité » présente l'ensemble des propositions de l'Avere-France autour de cinq priorités : pouvoir d'achat, industrie et emploi, souveraineté énergétique, qualité de vie et aménagement du territoire. A travers ce document, l'Avere-France entend porter la voix de tout son écosystème. Elle appelle les candidats à l'élection présidentielle à dépasser le simple maintien de trajectoire, en portant une ambition de long terme ainsi que de nouveaux chantiers législatifs pour accélérer l'accès à la mobilité électrique pour tous.

Il a été diffusé auprès de l'ensemble des équipes de campagnes des candidats actuels à l'élection présidentielle.

À propos : L'Avere-France, créée en 1978, est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique en France. Avec plus de 250 adhérents, l'Association fédère un écosystème diversifié d'acteurs engagés dans la transition énergétique. Tiers de confiance pour les pouvoirs publics, les professionnels, les médias et le grand public, l'Avere-France publie régulièrement des contenus de référence sur les questions d'électromobilité (batterie et hydrogène). L'association est fortement impliquée dans les projets de développement et de promotion de la mobilité électrique auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national que régional. De plus, l'Avere-France pilote le programme Advenir, qui contribue de manière significative au développement des infrastructures de recharge en France par du financement et de la formation.

CONTACT PRESSE :

Martin Kolle | communication@avere-france.org | 06 89 70 17 51